



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 - @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://www.liguehdfft.fr>

Association Loi 1901 – N°SIRET : 783 805 419 000 59

Organisme de formation enregistré sous le numéro 32 59 09531 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

FORMATION du 29 juin au 03 juillet 2020 au CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE TENNIS DE TABLE.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- Claude Thuilliez, CTL Organisme Formation ☎ 06 11 42 67 86 ✉ thuilliez.claude@orange.fr
- Anne-Laure Duong, CTS Coordinatrice ETR ☎ 06 47 08 95 15 ✉ annelaureduong@gmail.com

OBJECTIFS

- Devenir Moniteur de tennis de table pour différents publics.
- Acquérir une compétence professionnelle et des connaissances nécessaires à l'animation en tennis de table.
- Etre capable d'encadrer en sécurité des séances collectives d'initiation en tennis de table jusqu'au niveau de compétition départemental.
- Favoriser l'accession aux diplômes professionnels.

CONTENUS

- BC 1 : Accueillir en sécurité différents publics
- BC 2 : Encadrer la séance de tennis de table
- BC 3 : Promouvoir et dynamiser l'activité
- BC 4 : S'intégrer au sein de la structure
- BC 5 : Gérer une situation d'incident ou d'accident

PUBLIC VISE PAR CETTE FORMATION

- Les cadres techniques et éducateurs bénévoles.
- Les personnes projetant une activité limitée à 360h par an d'enseignement rémunéré du tennis de table.

PREREQUIS

- Etre titulaire du niveau « Entraîneur Fédéral » dispensé par la FFTT.
- Etre titulaire du PSC 1 ou titre équivalent (AFPS...).
- Avoir 18 ans à la date limite d'inscription.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis de table de moins de 3 ans ou une licence FFTT en cours de validité.

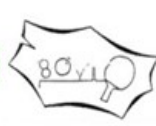
PROGRAMME

- 80 heures de formation réparties en :
 - ☞ 35h en stage de formation spécifique en centre (phase 1).
 - ☞ 10h en Formation Ouverte à Distance.
 - ☞ 35h en mise en situation professionnelle.

DATES, LIEUX ET ORGANISATION

Phase 1, 35h de formation spécifique en centre :

- Lundi 29 juin 2020 à 9h30 au Vendredi 3 juillet 2020 à 15h30.
- Lieu de formation : Salle Marguerite Yourcenar, rue du Moulin à Tabac à BETHUNE
- Lieu hébergement : Lycée Hôtelier Marguerite Yourcenar de Beuvry (chambres 2 à 4 personnes)
- Durée de la formation : 35h + 10h en FOAD (Formation Ouverte A Distance)
- Programme de la formation : *voir ci-après*
- Moyens pédagogiques et techniques : documents supports, diaporama, travaux en groupes, vidéos, échanges, études de cas, mise en situation en salle.
- Évaluation de la formation par les stagiaires sous la forme orale ou par écrit individuel.
- Modalités de suivi : attestation de formation
- Formateurs prévisionnels, habilités par la Fédération Française de Tennis de Table :



Noms	Fonction	Qualification sur contenu enseigné	Expérience (en années)		Formation de formateur	
			en tant que formateur	sur contenu enseigné	OUI	NON
Delory Christophe	CT Ligue	BEES 2, entraîneur Pole Espoirs, responsable détection	10	4		X
Duong Anne-Laure	CTS, coordonnatrice ETR	Professeur de Sports	10	10		X
Thuilliez Claude	CT Ligue	BEES 2, entraîneur Pole Espoirs, organisme de formation	25	35		X

Phase 2, 35h de formation spécifique en situation professionnelle :

- **Dates, lieux et conditions** *A déterminer avec le référent CQP régional de la ligue du stagiaire.*
- Durée de la formation : 35h
- **Programme de la formation** : *A déterminer avec le référent CQP régional de la ligue*
- Moyens pédagogiques et techniques : observation, échanges, mises en situation pratique.
- Intervenants pédagogiques : *A déterminer avec le référent CQP régional de la ligue*
- Évaluation de la formation par les stagiaires sous la forme orale ou par écrit individuel.
- Modalités de suivi : attestation de formation
- Formateurs prévisionnels, habilités par la FFTT, *à déterminer avec le référent CQP régional de la ligue*

MODALITE D'EVALUATION DES STAGIAIRES

- Pour le BC2 : Mise en situation pratique
- Pour tous les BC :
 - ☞ rédaction d'un rapport par le candidat sur un cycle de séances réalisées sur public adapté en club ou autres structure ;
 - ☞ grilles d'évaluation de la Fédération Française de Tennis de Table.

MODALITE DE VALIDATION DU CQP

- A l'issue de la formation, constitution d'un dossier administratif par le candidat
- Validation de ce dossier par le responsable de la CREF régionale et transmission à la FFTT
- Certification réalisée par le jury national sur délégation de la CPNEF

CONDITIONS FINANCIERES.

- Frais administratifs, pédagogiques pour les phases 1 et 2 : 640€, non soumis à TVA.
- Pour la phase 1 uniquement :
 - ☞ Frais d'hébergement et restauration en pension complète : 190€
 - ☞ Frais de restauration : 15€ le repas, 20€ 2 repas, attention travail possible en soirée après le dîner.
- Les frais d'hébergement et de restauration de la phase 2 sont directement pris en charges par le stagiaire.
- La prise en charge financière peut-être, à titre individuel, par l'employeur ou une structure associative.
- Formulaire d'inscription, annexes et paiement sont à retourner avant le 18 juin à « Ligue Hauts de France tennis de table 32 rue d'Abbeville 59400 Cambrai ».

Les chèques sont libellés à l'ordre de « ligue Hauts de France Tennis de Table – organisme de formation ».

LES MOYENS PEDAGOGIQUES (prévisionnels)

Ils peuvent être divers : vidéos, rencontres et échanges, diaporamas, mises en situations pratiques.

Les supports pédagogiques du dossier éventuellement remis aux stagiaires peuvent être les diaporamas de chaque point du programme (exposés d'apports théoriques et pratiques suivis d'échanges avec les participants) ainsi que les documents utilisés durant la formation. Le stagiaire s'engage à ne pas les diffuser.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Remise d'une attestation de fin de formation.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

- Dans un premier temps, prendre un contact téléphonique auprès de M. Thuilliez ou Mlle Duong.
- Les documents d'inscription adaptés à chaque situation seront ensuite envoyés au candidat ou à la structure.



PROGRAMME PREVISIONNEL

	Matinée	Après-midi	Soirée
Lundi 29 juin 2019	9h30 : Accueil (0h30) 10h – 12h : BF1 : le club et son environnement (2h)	14h – 16h : BF1 : L'entraîneur professionnel et l'éthique sportive (2h) 16h – 19h : BF3 : Les bases de l'échauffement, rappels FOAD, physiologie / théorie et pratique par rapport aux différents publics (3h)	
Mardi 30	9h – 12h : BF2 : Planification / caractéristiques du cycle du public (3h)	14h – 18h : BF3 : Accompagner les pongistes dans leur progression tactico-technique, expérimentation (4h)	20h – 21h : BF1 : Avant et après la séance (1h)
mercredi 1 juillet	9h – 12h : BF1 : Le projet de club (dont supports de communication pour promouvoir une action, rendre compte (3h)	14h – 15h30 : BF3 : Le panier de balle : Distribution et exercices (1h30) 15h30 – 18h : BF2 Pédagogie : Evolution des situations d'apprentissages avec les différents publics (2h30)	
Jeudi 2	9h – 12h : BF3 : Les coups techniques, expérimentation et Biomécanique (3h)	14h – 16h : BF2 : Planification / caractéristiques du cycle du public (2h) 16h – 18h : BF2 : Pédagogie : Evolution des situations d'apprentissages avec les différents publics (2h)	17h – 18h : BF2 : Pédagogie en fonction des publics (gestion du groupe, mode de communication, types d'exercices / Scolaire-compétiteur loisir adulte (1h)
Vendredi 3	9h- 10h30 : BF1 (30') + BF2 (1h): S'autoévaluer, bilan par rapport à la séance "pédagogie" de la veille (1h30) 10h30 – 12h : BF2 : La planning de la salle, le construire par rapport aux différents publics (1h30)	14h – 14h30 : Evaluation des stagiaires (0h30) 14h45 – 15h30 : Bilans, évaluation de la formation, suites individuelles de la formation, conclusion (1h)	

Accueil, évaluations et bilans : 2h

BF 1 = 8h

BF 2 = 13h30

BF 3 = 11h30

Total 35h.





LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

§ : 03 27 79 67 00 - @ : contact@liguehdfdt.fr - <https://www.liguehdfdt.fr>

Association Loi 1901 - N°SIRET : 783 805 419 000 59

Organisme de formation enregistré sous le numéro 32 59 09531 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE TENNIS DE TABLE du 29 juin au 03 Juillet 2020 en Hauts de France.

M. – Mme – Mlle : Nom de jeune fille : Prénoms :
Né(e) le : à : département :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone fixe : portable : E-mail :
N° de licence Fédération Française de tennis de table :
Statut (rayez) :
 SALARIE
 DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT A POLE EMPLOI
 TRAVAILLEUR INDEPENDANT
 BENEVOLE, précisez la fonction :

sollicite son inscription à la formation au CQP du 29 juin au 03 juillet 2020 dans le cadre de (cocher la case) :

- Contrat de formation individuelle (auto financement ou financement associatif)
 convention de formation professionnelle d'entreprise (financement par structure employeur ci-dessous)

STRUCTURE DU CANDIDAT :

- nom du Club, Comité, Ligue ou entreprise (rayer) :
- Numéro d'affiliation à la FFTT du club, comité ou ligue :
- Numéro SIRET :
- Nom du responsable de la structure : Fonction :
- Adresse :
- Tel : E-mail :

FINANCEMENT ENVISAGE (COCHER VOS CHOIX) :

- Frais administratifs, pédagogiques pour les phases 1 (360€) et 2 (280€) = 640€, non soumis à TVA.
- Pour la phase 1 uniquement :
 - Frais d'hébergement et restauration en pension complète : 190€
 - Frais de restauration : 15€ le repas, 20€ 2 repas, attention travail possible en soirée après le dîner.

ORGANISATION PHASE 2 EN SITUATION ENVISAGEE A VALIDER RAVEC VOTRE REFERENT CQP REGIONAL :

- Structure d'accueil :
- Nom, mail et téléphone du responsable :
- Dates, lieu :

DOCUMENT A RETOURNER PAR MESSAGERIE DANS LES MEILLEURS DELAIS A thuilliez.claude@orange.fr ET à contact@liguehdfdt.fr accompagnés des justificatifs de :

- Arbitre Régional et Entraîneur Fédéral dispensés par la FFTT.
- PSC 1 ou titre équivalent (AFPS...).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis de table de moins de 3 ans ou une licence FFTT en cours de validité.

A réception de votre dossier, l'organisme de formation de la Ligue Hauts de France vous retournera votre convention de formation que vous devrez renvoyer signée accompagnée du paiement pour le 12 juin 2020.

Date : Signature :

